

## **Association des JARDINS FAMILIAUX de LAVAL**

Maison de quartier du Bourny 42 Place de la Commune 53000 LAVAL

<http://assocjardinsfamiliaux53.e-monsite.com/>

# **Compte rendu de l'assemblée générale de l'association des Jardins Familiaux de Laval**

## **Samedi 25 janvier 2025**

C'est en présence de 140 jardinières et jardiniers que s'est tenue samedi 25 janvier dans la salle du Palindrome située dans le quartier des Bozées l'assemblée générale de l'association des jardins familiaux de Laval.

Comme il est de tradition Marc Gasnier a présenté en son nom personnel et au nom des membres du Comité de Direction de l'Association ses vœux de Bonheur et de Santé pour cette nouvelle année qui vient de commencer.

Le Président a remercié de leurs présences les élus qui ont bien voulu consacrer un peu de leur temps à notre Assemblée Générale marquant ainsi leur intérêt pour notre Association

- *M. Florent BERCAULT Maire de Laval et Président de Laval Agglo*
- *Mme. Isabelle EYMON 2<sup>ème</sup> adjointe au conseil municipal lavallois, en charge de la transition environnementale et écologie urbaine*
- *M. Georges POIRIER 3<sup>ème</sup> adjoint au conseil municipal lavallois, en charge de la vie quotidienne et citoyenne*
- *M. Guillaume GAROT, député qui nous a rejoints vers 17h00.*

Une minute de recueillement est observée à la mémoire des jardiniers membres de l'association et décédés depuis notre dernière Assemblée Générale

### **Sur le site de la Croix des Landes**

- M. Joël LANDAIS

-----

Le Président a rappelé, notamment aux nouveaux jardiniers, la composition du Comité de Direction de l'association :

- Le Président Marc GASNIER
- Le Trésorier Guy HAVERLAND
- La Secrétaire M-Pascale LARDIERE

*Sur le site de Saint Nicolas* : Il n'y a plus , à cette heure de responsable mais le poste devrait à nouveau être pourvu en fin d'Assemblée Générale.

*Sur le site du Cormier* : le responsable est Roger GOUALLIER

*Sur le site de la Croix des Landes* : le poste de responsable est vacant

*Sur le site des Gandonnières* : Marc GASNIER responsable en plus de sa fonction de Président. Christelle GASNIER étant en charge de la gestion du site internet de l'association.

L'association regroupe à ce jour **384** parcelles réparties sur **4** sites :

- 155 à St Nicolas
- 79 à La Croix des Landes
- 113 au Cormier
- 37 aux Gandonnières.

### **Ordre du jour de cette assemblée générale :**

- Election de deux membres du Comité de Direction
- Bilan d'Activité 2024
- Bilan Financier 2024 et Budget Prévisionnel 2025
- Bilan Moral
- Vote pour l'élection des membres du Comité de Direction
- Séquence Questions /Réponses

Comme d'habitude, cette assemblée générale sera conclue par la traditionnelle galette des rois, moment apprécié des jardinières et jardiniers présents, moment d'échange et de convivialité.

#### **- Election de deux membres du Comité de Direction**

Election de deux adhérents jardiniers qui se sont portés candidats pour entrer dans le Comité de Direction en vue d'assurer la gestion du site de Saint Nicolas par délégation du Président.

Il s'agit de Messieurs Louis Ricourt et Jean-Etienne DELESTRE.

## - Bilan d'Activité 2024

Les nouveaux adhérents : Le nombre de nouveaux adhérents a retrouvé un niveau similaire aux années avant COVID.

En Janvier : La clôture d'un jardin a été refaite en totalité sur le site de la Croix des Landes suite au départ d'un jardinier. A ce type de travaux s'ajoutent durant l'année d'autres travaux tels que la réfection de cabanons, la tonte de pelouse et ponctuellement la réparation de portails.

En Avril : Il a été également procédé à l'achat d'une nouvelle tondeuse pour les sites de la Croix des Landes et des Gandonnières

En Juin : Un pique-nique a été organisé par les jardiniers sur le site du Cormier. Il a réuni 30 personnes environ. De même, en Juin sur le site de St Nicolas, et sur proposition de Antoine Constantin, jardinier du site bien connu, plusieurs manifestations ont eu lieu. Le rendez-vous annuel aux jardins, deux journées portes ouvertes ainsi que des animations avec des élèves de l'Ecole Badinter et du Collège Alain Gerbault. En Juin, également et ce depuis plusieurs années, Le Président a été amené à évoquer les premières mesures prises par les Pouvoirs Publics en matière de bonne utilisation des ressources en eau, suite au début d'une nouvelle période de sécheresse. En 2024, c'est d'inondations dont il été le plus question. En effet, sur le site de St Nicolas, plusieurs parcelles ont été impactées en raison de la toute proximité du cours d'eau de St Nicolas.

En Juillet : Deux clôtures de jardin ont été refaites sur le site de St Nicolas avec la participation de jardiniers. Par ailleurs, des livraisons de paille sur les sites ont été effectuées pour contribuer à sensibiliser au paillage des jardins qui diminue très fortement le besoin en eau d'arrosage.

En Septembre : Christelle et Marc Gasnier, ont organisé la désormais traditionnelle journée Barbecue pour les jardiniers et leur famille du site des Gandonnières.

*Toujours en septembre*, et pour la seconde fois cette année, un barbecue a eu lieu sur le site du Cormier réunissant une trentaine de jardiniers.

En Octobre : Un cabanon a été refait par le responsable sur le site des Gandonnières. Également en Octobre, des livraisons de granulats pour l'entretien des voies de circulation ont eu lieu sur les sites des Gandonnières et du Cormier.

Au Cormier, suite à l'appel aux bonnes volontés lancé par le responsable du site, une vingtaine de personnes ont aidé à l'étalement des granulats.

En Novembre : De nouveaux panneaux d'affichage ont été achetés pour le site de la Croix des Landes.

S'agissant du site internet de l'association, celui-ci bénéficie toujours d'une bonne fréquentation. Il compte 276 adhérents internautes : 24 338 visiteurs ont visionné en tout 52 515 pages.

## - Bilan Moral

Les relations avec les adhérents sont globalement bonnes. Sur les 400 adhérents, seule une faible minorité occasionne soucis et problèmes pour les membres du comité de direction.

On observe également au fil des années, chez bon nombre de nouveaux adhérents, un niveau d'exigence de plus en plus élevé au regard d'une part du montant de la cotisation annuelle à payer, pourtant modeste et vis à vis des bénévoles auxquels ils ont à faire.

Ci-dessous un paragraphe du règlement intérieur des jardins familiaux de la ville de Rennes :

***Faire partie d'une association et plus particulièrement de l'association des jardins familiaux, ce n'est pas se comporter en consommateur exigeant des services de la part des bénévoles ou se permettre de faire tout ce que l'on veut dans le jardin ou le secteur sous prétexte d'avoir payé une participation financière***

*Ce commentaire a été intégré dans notre Règlement Intérieur.*

En contrepartie, et c'est aussi une constante depuis longtemps, s'investir dans l'association comme membre du comité de direction n'intéresse pas du tout les jardiniers, vu le résultat des réponses obtenues au questionnaire que nous envoyons chaque année avec l'appel à cotisation.

Avoir deux responsables par site constituerait le format idéal pour que l'Association fonctionne au mieux en tenant compte des absences, congés et autres de nos membres du Bureau.

S'agissant du site de St Nicolas, et suite à la démission de son Responsable en août dernier, un mail a été adressé aux jardiniers du site et une affiche a été mise sur le portail d'entrée pour aviser les jardiniers de la situation

Une réunion d'information a eu lieu le 16 octobre afin d'expliquer précisément en quoi consiste le poste de Responsable et de son adjoint. Une seconde réunion s'est tenue le 13 novembre qui a permis d'avoir les deux candidatures objet de l'élection d'aujourd'hui. 40 jardiniers pour la première et 22 pour la seconde y ont participé.

Par ailleurs, en ce qui concerne le site de la Croix des Landes, suite à la démission de son Responsable en octobre, un mail a également été envoyé aux jardiniers du site et une affiche apposée sur le portail d'entrée.

A ce jour, le Président n'a reçu aucune candidature et profite de l'Assemblée Générale pour renouveler l'appel.

De plus, le Président l'a déjà évoqué les années précédentes, mais rappelle néanmoins que ne pas anticiper le renouvellement progressif dans le temps des membres du Comité de Direction, c'est prendre le risque d'un désengagement tout aussi progressif de leur part et ainsi mettre en péril la poursuite des activités de l'association.

Pour ce qui concerne les relations avec la ville, celles-ci sont bonnes grâce aux relations entretenues depuis des années avec M. Jean-Paul Huet, responsable des services espaces verts, lesquels fournissent sur nos sites sur demandes : feuilles, broyats, bennes à déchets verts et réalisent des travaux d'élagage quand cela est nécessaire.

Par ailleurs, nos relations avec la ville sont également régies par *une convention de partenariat* qui a été signée le 14 septembre 2018 pour une période de 6 ans. Il s'agit ni plus ni moins d'un bail entre propriétaire/locataire qui fixe les obligations de chacun en terme de travaux et d'entretien des sites.

La ville est en effet propriétaire des terrains sur lesquels sont implantés les 4 sites de jardinage comme cela a été précisé dans le bilan financier. En avril et novembre, deux réunions se sont tenues avec les représentants de la municipalité pour faire un point de situation au regard de cette convention de mise à dispositions d'équipements qui arrivait à son terme en septembre 2024 et renouvelable une fois par tacite reconduction.

Sur le règlement intérieur de l'association le Président Marc Gasnier tient à préciser que chaque adhérent est censé le posséder. Il en est remis un exemplaire à chaque nouvel adhérent.

Le document est établi pour être LU et nous avons malheureusement régulièrement l'occasion de constater que ce n'est pas systématiquement le cas en raison des litiges créés par certains compte tenu de leurs pratiques ou de leur comportement inappropriés et contraire au règlement intérieur.

S'agissant du volet discipline au sein des sites, l'Association est à l'image de notre société actuelle. En effet, sans tenir une statistique précise, nous sommes confrontés ponctuellement à des actes d'incivilités :

- Deux robinets d'alimentation d'eau laissés toute la nuit sur le même site
- En Juillet, le portail du site de St Nicolas a été endommagé à deux reprises par un jardinier qui n'avait sans doute pas sa clé et sans se faire connaître bien sûr !
- Des vols dont notamment des bidons de récupération d'eau installés dans le cadre de la pose des gouttières et des descentes de gouttières sur les toits des cabanons.

Les exclusions ont fait l'objet de cinq courrier en lettre suivie.

Nous estimons que le recours à l'exclusion « avec rigueur » motive les jardiniers à cultiver leur parcelle plus sérieusement et avec plus d'assiduité.

## - Bilan Financier 2024

Guy HAVERLAND , Trésorier de notre association, nous a commenté le bilan financier

<b>Recettes 2024</b>	<b>12 892 €</b>
Rémunération Epargne	929 €
Cotisation et droits Entrées des Adhérents	11 963 €
Recettes Publicitaires	0 €
<b>Dépenses 2024</b>	<b>12 001 €</b>
Amortissement	873 €
Factures Eau	3 439 €
Entretien des sites	5 290 €
Fournitures de bureau	528 €
Frais Postaux	82 €
Frais de fonctionnement	988 €
Assurance Responsabilité Civile	224 €
Frais Financier	32 €
Organisation de Manifestation	545 €

<b>Bilan au 30 .11.2024</b>	
Disponible	9 418 €
Amortissement	5 690 €
Caution	15 479 €

*Les comptes de l'exercice 2024 sont approuvés à l'unanimité des membres présents.*

## Budget Prévisionnel 2025

Guy HAVERLAND enchaîne avec la présentation du budget prévisionnel 2025

- Recettes .....	<b>14 100 €</b>
- Dépenses .....	<b>14 100 €</b>

*Ce budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité par les jardiniers présents dans la salle.*

## Vote pour l'élection des membres du comité de direction

Louis RICOURT	95	Elu
Jean - Claude VIOL	96	Elu

Nombre Total de bulletins exprimés	103
Nombre de bulletins nuls	4
Nombre de bulletins valablement exprimés	99
Majorité	50

## Interventions des élus

Monsieur le Maire remercie M. le Président pour son accueil et présente à son tour ses vœux aux membres de l'Assemblée. Il rappelle l'importance que revêt notre association pour la Municipalité au regard de ses missions de préservation de la nature et de la biodiversité au travers de la culture des légumes et de sa participation à l'entretien du lien social au sein des sites .

Interpellé sur les problèmes d'inondations de parcelles sur le site de St Nicolas, il insiste sur les études entreprises pour remédier à ce problème devenu récurrent compte tenu de la proximité immédiate du ruisseau et promet une solution prochaine.

M. le Maire réfute l'idée avancée que des jardiniers aient pu être confrontés à des problèmes de sécurité à ce sujet car si cela avait été le cas il aurait purement et simplement signé un arrêté de fermeture temporaire du site.

Le Président Marc GASNIER tient à préciser qu'il ne se représentera pas lors du renouvellement de son mandat, soit le 5 mars 2026.

## Séquence Questions /Réponses

- Les inondations étaient la principale préoccupation des jardiniers. Réponse de Madame Isabelle EYMON, une réunion se tiendra sur le site de St Nicolas avec un technicien du JAVO ( le syndicat Jouanne, Agglo Laval Vicoïn et Ovette)
- Il n'y aura pas de voyage organisé par l'Association, pas assez de bénévoles au sein du bureau pour s'en occuper, de plus nous préférons améliorer l'état des parcelles ( grillage ...)
- L'attestation d'Assurance Responsabilité Civile est demandée en début de chaque année par la Mairie de Laval , sans ce document , nous ne pouvons pas réserver les salles qui nous servent pour les permanences cotisations, les réunions du bureau ainsi que notre Assemblée générale au Palindrome.

L'assemblée générale s'est achevée à 16h30 et les jardiniers se sont dirigés vers les tables où les attendait la galette des rois.

Le Président  
Marc Gasnier

La Secrétaire  
M-P Lardière


